

HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE EN CANADA.

(Suite.)

CHAPITRE XVIII.

SUPPRESSION DE LA COMPAGNIE DES CENT ASSOCIÉS ET DE CELLE
DE MONTRÉAL. ÉTABLISSEMENT D'UN CONSEIL
SOVERAIN A QUEBEC. 1663.

I.

La Compagnie des Cent Associés supprimée ; le Roi reprend le Canada.

M. de Laval était parti pour la France, le 12 août 1662, avec le P. Ragueneau, ainsi qu'il a été dit, pour se plaindre à la Cour des désordres occasionnés par la traite des boissons enivrantes données aux sauvages. Il y eut sur ce sujet des démêlés en France, comme l'assure la Mère de l'Incarnation, c'est-à-dire que les membres de la Compagnie, à qui ce commerce était devenu très-lucratif, durent faire tous leurs efforts pour le maintenir ; mais ayant appris que le Roi, peu satisfait de leur conduite dans l'établissement du pays, qu'ils négligeaient entièrement, avait dessein de le leur ôter et de s'en remettre en possession, ils se déterminèrent à le prévenir en lui offrant leur démission ; ce qu'ils firent, le 24 février 1663, par une renonciation pure et simple que le Roi accepta au mois de mars suivant. " Depuis qu'il a plu à Dieu, dit ce prince dans ses lettres sur ce sujet, de donner la paix à notre royaume, nous n'avons rien en plus fortement à cœur que le rétablissement du commerce, comme étant la source et le principe de l'abondance que nous nous efforçons de procurer à nos peuples. C'est ce qui nous a porté à nous informer de l'état où est le pays de la Nouvelle-France, dont le Roi, notre très-honoré seigneur et père, avait fait don à une compagnie composée de cent personnes par traité de l'année 1628. Mais, au lieu d'apprendre que ce pays était peuplé comme il devait l'être, vu le long temps de cette possession, nous avons reconnu avec regret que non-seulement le nombre des habitants est fort petit, mais même qu'ils sont tous les jours en danger d'en être chassés par les Iroquois. Considérant d'ailleurs que cette Compagnie de cent hommes était presque anéantie par le désistement volontaire du plus grand nombre, et que le peu qui en restait n'était pas assez puissant pour soutenir ce pays et pour y envoyer les forces et les hommes nécessaires, tant pour l'habiter que pour le